

65 La présidente de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard.

Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions finales appartiennent aux élus.

70 _____
Mme CHRISTINE BEAULIEU ET M. BENOIT VIENS

Administration portuaire de Montréal

75 **LE PRÉSIDENT :**

Maintenant, accueillons nos premiers intervenants, madame Christine Beaulieu et monsieur Benoît Viens, de l'Administration portuaire de Montréal. Bonsoir.

80 **Mme CHRISTINE BEAULIEU :**

Bonsoir.

M. BENOIT VIENS :

85 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

90 Alors, vous avez 10 minutes pour votre présentation. On vous écoute.

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

95

Merci. Oui, on s'est pratiqués, alors ça devrait durer 10 minutes. Alors je suis Christine Beaulieu, cheffe, relations avec les communautés. Je suis accompagnée par Benoît Viens, qui est directeur, planification du territoire portuaire. Je ne me suis pas trompée?

100

M. BENOIT VIENS :

Non, c'est ça, c'est bon.

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

105

Tout d'abord, juste quelques informations en lien avec le port d'aujourd'hui et le port de demain, vers quoi le port se dirige dans les prochaines années.

110

Tout d'abord, il est incontournable qu'on est un acteur économique, du développement économique, très important pour ce qui est de la Ville de Montréal.

Alors, voici quelques chiffres : le port accueille 2 000 navires par année, entre 2 000 et 2 500 camions par jour et 60 à 80 convois ferroviaires par semaine.

115

Comme je le mentionnais, le port contribue à l'économie montréalaise, du Québec et du Canada avec des retombées économiques de 2,6 milliards de dollars par année, la création de plus de 19 000 emplois directs, indirects et induits. Puis on manutentionne 39 millions de tonnes, soit une valeur de 100 milliards de dollars de marchandises. Alors, qu'on parle de vrac liquide, de vrac solide et de conteneurs, parce qu'on est un port diversifié.

120

La relation ville-port, aussi, est très importante pour le Port de Montréal. On a développé cette relation au cours... en tout cas, on l'a accentuée au cours des dernières années, puis on a... en lisant le Plan directeur, on a vu qu'on avait des ambitions communes avec la Ville. On a, en début d'année, rendu public notre plan stratégique qui couvre la période 2023-2027 et qui a été

125 nourri, entre autres, par une démarche participative unique dans l'histoire du Port de Montréal, où
on a interrogé nos différentes parties prenantes et aussi le public a participé pour connaître la vision
du port de demain.

130 Et il y a différentes actions qui sont ressorties qu'on retrouve dans le plan stratégique en
lien, entre autres, avec la cohabitation entre les différents usages. Aussi, l'interface ville-port et
aussi, en matière environnementale et nos objectifs de diminution des gaz à effet de serre.

135 Et comme je mentionnais, cette collaboration s'est renforcée au cours des dernières
années. Entre autres, on est membre du Partenariat Climat Montréal. Aussi, il y a un comité de
liaison qui a été créé en 2020 entre la Ville et le port pour discuter de différents sujets qui touchent
les deux organisations. Et on a signé récemment l'agenda 2030 de l'Association internationale des
villes portuaires avec la Ville de Montréal, où on retrouve entre autres de différents objectifs en lien
avec le développement durable des Nations Unies.

140 Aussi, les relations avec les communautés – je peux en témoigner étant donné que j'y
travaille – occupent une place vraiment importante au sein de l'administration portuaire. Alors, le
port longe plusieurs arrondissements, soit les arrondissements Ville-Marie, Mercier-Hochelaga-
Maisonnette, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, et aussi les villes de Montréal Est et sur
la Rive-Sud, à Contrecoeur. Et aussi, on est en relation avec différentes Premières nations.

145 Voyez à l'écran, là, il y a différentes initiatives qu'on a mises en place au cours des dernières
années pour améliorer la cohabitation et avoir de bonnes relations avec la communauté
environnante. Alors, on a mis en place un système de gestion de plaintes. Il y a un comité de bon
voisinage qui a été créé en 2015. Aussi via notre politique d'engagement envers les communautés,
150 on soutient 70 organismes, événements et projets dans la communauté. On a un processus de
consultation en lien avec nos différents projets, et on participe à différents comités de concertation,
entre autres, la table de concertation sur Bridge-Bonaventure.

155 Aussi, l'interface ville-port, on l'a développée davantage depuis les dernières années. Il y a
différentes initiatives passées qui ont été réalisées pour améliorer cette interface-là. Est-ce que ça

fonctionne? O.K., oui. Entre autres, on a mis des talus végétalisés pour servir d'écran visuel et acoustique, entre le voisinage et nos opérations, entre autres, dans le secteur Viau.

160 Il y a le grand quai aussi, dans le Vieux-Montréal, qui est notre terminal de croisière, qu'on a ouvert au public. On a aménagé un toit vert. Il y a un centre d'interprétation portuaire ouvert au public, et plus récemment, la tour d'observation qui a été inaugurée en mai dernier.

165 Et aussi, on a planté 2 000 arbres sur 5 ans tout le long du territoire dans différents arrondissements. C'est un engagement qu'on a pris dans le cadre du Comité des leaders de la forêt urbaine.

170 Et différentes initiatives qui sont à venir aussi, entre autres, pour embellir nos clôtures, mettre en place des murs antibruit, continuer nos efforts en verdissement, au niveau de la signalétique. L'aménagement, aussi, de points d'observation. Et on s'est engagés, via le plan stratégique, à réaliser cinq projets sur 5 ans, des projets qu'on va réaliser en lien avec l'interface ville-port. C'est un investissement de plus de 10 millions de dollars.

175 Ensuite, en lien avec l'environnement, on se dirige vers la carboneutralité. On a différentes contributions qu'on a mises en place pour diminuer nos gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques. Aussi, il y a des engagements qu'on a pris, entre autres, lors du Sommet Climat qui s'est tenu le 20 mai dernier. Alors on s'est engagés à ce qu'il y ait 30 % des territoires qui soient sous la gestion de l'APM qui soient protégés.

180 Il y a un plan d'adaptation au changement climatique qui va être déployé. On a pris un nouvel engagement sur les cinq prochaines années de planter 3 000 arbres, cette fois-ci. Et nos émissions de gaz à effet de serre, que ce soit de portée 1, 2 et 3 dont l'APM a l'entière responsabilité, on s'engage à les réduire à 55 % d'ici 2030 pour atteindre la carboneutralité d'ici 2035.

185 Et les émissions de gaz à effet de serre de portée 3, dont l'APM n'a pas l'entière responsabilité parce que les locataires, c'est eux autres qui doivent gérer leurs gaz à effet de serre, entre autres, alors, seront réduites de 40 % d'ici 2040 pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

M. BENOIT VIENS :

190 Alors, le port est bien ancré dans Bridge-Bonaventure, le territoire du Pan directeur, d'abord par son siège social. Comme vous le savez, c'est l'ancien pavillon d'administration et de la presse de l'Expo 67. On a rénové la plus grande majorité du bâtiment, trois ailes, comme vous les connaissez. L'APM se concentre dans l'aile n° 1.

195 En 2019, on a refait le stationnement principal avec des objectifs de développement durable, par exemple des noues drainantes, des bornes de recharge électriques, des nouvelles plantations d'arbres, des végétaux et un éclairage d'aile beaucoup plus discret.

200 Des travaux de stabilisation des berges, parce qu'il y a un fort courant à cet endroit, on peut le voir sur l'image, ont été faits en 2022. Il y a une deuxième phase à venir du côté est pour stabiliser toujours les berges.

Et également, autour du siège social, il y a une deuxième phase de notre plan d'aménagement extérieur, et verdissement et plantation d'arbres, qui est à venir.

205 On a annoncé également, et notre PDG a annoncé publiquement, la collaboration du port avec la Ville pour le projet de promenade riveraine entre le fleuve et le siège social.

210 Aussi, une présence marquée par le terminal Bickerdike, qui a été construit en 1896 et opéré depuis plus de 50 ans par la compagnie Empire/QSL, manutentionne environ 600 000 tonnes de marchandises par année. C'est un lien essentiel entre Terre-Neuve, Labrador et les Îles de la Madeleine avec la terre ferme. Un réaménagement majeur a été conduit en 2019 jusqu'en 2021, avec des initiatives de développement durable. Et on a d'autres investissements à faire dans la partie la plus à l'est du terminal.

215 On a fait aussi des contributions financières majeures pour des mesures de performance énergétique du nouveau bâtiment administratif d'Empire. C'est le bâtiment bleu qu'on voit sur

l'image. Et on a fait également un aménagement de talus végétalisés pour embellir au pourtour du terminal dans le terrain de Canada Maltage qui était sous-utilisé.

220 La cohabitation est très importante pour nous, comme le disait Christine, parce qu'on voit des augmentations de projets immobiliers dans les territoires limitrophes. Comme nos opérations sont 24 h sur 24, 7 jours sur 7, on fait beaucoup d'efforts continus pour atténuer les impacts et maintenir la cohabitation harmonieuse avec les résidents et les gens qui se trouvent aux terrains limitrophes.

225 Un aspect qui est très important pour nous, ce sont les lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements en bordure des voies ferrées dont Montréal a été la première ville à signer dans le passé et à les adopter.

230 Alors, l'importance de la cohabitation harmonieuse des usages est soulevée dans le Plan directeur – et on le salue – et dans plusieurs des opinions écrites de l'APM, dont la plus récente sur le projet de ville de la Ville de Montréal.

235 L'interface ville-port. En 2010, il y a eu une rétrocession des terres de 29 parcelles de terrain, qui représentent 19 hectares, quand même, à l'entrée de la ville, qui est un territoire quand même assez important qui va faire l'objet sans doute d'un développement dans le futur. Mais on s'est retirés de ces 29 parcelles de terrain.

240 Et cette année, vous avez... Christine parlait tantôt de cinq projets majeurs. Le premier projet va être réalisé le long de Pierre-Dupuy, c'est qu'on va séparer la fonction piétonnière de la piste cyclable qui, présentement, partagent le même corridor sur un sentier piétonnier de 450 mètres de long, avec des vues sur le centre-ville et des panneaux d'interprétation des installations portuaires, mais aussi du terminal Bickerdike et du grand quai, avec sa nouvelle tour.

245 Alors, ce qu'on veut, c'est offrir aux Montréalais et aux visiteurs de passage une belle estrade et des points de vue d'observation qui sont quand même assez spectaculaires. Et on veut

bonifier, également, le long de la rue Pierre-Dupuy, la plantation d'arbres en harmonisant avec les essences privilégiées par la Ville de Montréal.

250 **Mme CHRISTINE BEAULIEU :**

Alors, en terminant, au niveau des recommandations que vous retrouvez dans notre opinion écrite, c'est en lien, entre autres, avec la piste cyclable dans l'axe du chemin du Moulin et la rue Riverside qu'on demande d'être déplacée, à l'ouest de l'autoroute 10. C'est un endroit, au niveau
255 de l'entrée du terminal Bickerdike, où il y a vraiment des enjeux de cohabitation et des risques d'accident entre les camions et les cyclistes. On sait que cette piste cyclable là est fortement achalandée.

Aussi, on recommande la formation... la création d'un comité sur l'interface ville-port. On a
260 parlé beaucoup de l'interface ville-port, mais on est en train, on est en discussion avec la Ville, qui est en train de se former. C'est très important qu'on puisse arrimer les différents projets pour améliorer cette interface-là, avec les représentants des arrondissements et aussi les représentants de la Ville.

Et aussi en lien avec la cohabitation, on demande à ce qu'il y ait des exigences qui soient
265 établies auprès des promoteurs immobiliers dans tous les sous-secteurs de Bridge-Bonaventure, dont la Cité du Havre, en tenant compte, entre autres, des lignes directrices dont Benoit a parlé, qui sont applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires. On veut maintenir, naturellement, une cohabitation harmonieuse entre les différents usages.

Alors en terminant, on souhaite poursuivre notre contribution à la mise en valeur du secteur
270 Bridge-Bonaventure, puis, aussi, à poursuivre la collaboration mutuelle fort importante avec la Ville qui juste... peut juste être bénéfique pour la Ville et son port. Alors je vous remercie.

275

M. BENOIT VIENS :

280 Merci.

LE PRÉSIDENT :

285 C'est moi qui vous remercie. On va passer maintenant à la période de questions et d'échanges avec les commissaires. Première question, Coumba?

LA COMMISSAIRE NGOM :

290 Oui. Alors, merci pour la présentation. Ma question va porter sur la cohabitation qui semble importante pour vous, et j'avais besoin de plus d'explications par rapport à ça. Alors, dans un monde idéal... vous l'avez souligné, les activités du port sont 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Dans un monde idéal, comment percevez-vous cette cohabitation, ou alors, pour être un peu plus incisif, qu'est-ce qu'il faut absolument éviter de faire pour que cette cohabitation ait lieu, se fasse bien?

295 **M. BENOIT VIENS :**

 Tu veux y aller en premier?

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

300 Oui, tu pourras compléter. Enfin, c'est plus en lien avec... Les enjeux de cohabitation qu'on vit, c'est beaucoup en lien avec des nouveaux voisins, parce que les gens qui sont établis depuis plusieurs années connaissent nos opérations.

305 Mais les nouveaux voisins, lorsqu'ils viennent s'installer avec des nouveaux projets immobiliers, on le vit entre autres dans Hochelaga-Maisonneuve, avec un nouveau projet, il y a le projet Molson qui s'en vient tout près de nos activités ferroviaires, c'est que les promoteurs immobiliers puissent bien transmettre l'information qu'il y a des opérations à proximité 7 jours sur 7.

310 C'est là que, des fois, l'information ne circule pas bien en en lien avec les nouveaux résidents. Ils ne sont pas toujours conscients lorsqu'ils viennent s'établir. Est-ce que, du point de vue légal, il y a quelque chose qui pourrait être établi, là, puis qu'ils prennent, qui fait en sorte que lorsqu'ils acquièrent, justement, les unités de logement, qu'ils prennent connaissance dans le contrat, ou quoi que ce soit, de l'existence de nos installations qui sont à proximité.

315 C'est sûr, les promoteurs immobiliers, aussi, dans la construction, on l'a vu, dans une certaine construction, où ils ont fait des aménagements qui faisaient en sorte que les unités d'habitation ne se trouvaient pas du côté près nos installations, mais se trouvaient plus du côté opposé. Alors c'est beaucoup au niveau de la construction, également.

320 On n'est pas contre des développements immobiliers près de nos installations, on sait que c'est attirant d'aller s'établir près du fleuve, mais il faut que les promoteurs soient conscients de cette réalité-là, puis qu'ils en tiennent compte lors de la construction, là, entre autres.

Je ne sais pas si tu veux compléter?

325 **M. BENOIT VIENS :**

330 Tu as fait le tour. Mais de toute façon, quand, dans les opérations, s'il y a des choses qui sont choquantes, par exemple des bruits de recul d'équipement, bien, on demande à nos locataires de changer ces équipements-là pour mettre des bruits blancs. C'est un exemple d'une série de mesures qu'on reflète dès qu'on reçoit une plainte ou que Christine discute avec des gens.

335 On essaie d'influencer puis de fédérer nos locataires pour leur dire que s'ils nous aident, ils vont pouvoir encore continuer à opérer sans avoir... avec la licence sociale d'opérer, mais qu'on ne dit pas vraiment qui n'est plus vraiment le terme à la mode, là, mais on essaie de prendre les cas un par un. Mais c'est vraiment l'information – quand les gens arrivent, il faut qu'ils aient l'information comme quoi le port est là et il s'en va nulle part, et les opérations sont présentes.

340 **Mme CHRISTINE BEAULIEU :**

Puis, en fait, il faut être conscient aussi, ce n'est pas nous qui opérons sur les terminaux, ce sont les opérateurs, alors on doit travailler en collaboration avec les opérateurs. Puis, on avait déjà réglé dans Hochelaga, par exemple, des enjeux de nuisance en lien avec les alarmes de recul.
345 Alors, ça a pris quand même quelque temps, mais tous les équipements qui se trouvent maintenant sur la majorité de nos terminaux sont équipés avec des alarmes de recul de bruit blanc.

Alors, on met en place, nous, des mesures de mitigation, mais il faut être bien conscient de l'environnement lorsque les gens viennent s'établir près de nos installations.

350

LA COMMISSAIRE NGOM :

Je vous remercie.

355 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Luba?

LA COMMISSAIRE SERGE :

360

Oui, moi, je vais simplement confirmer ce que j'ai compris. Vous avez parlé de 60 à 80 convois par semaine, alors c'est 7 jours par semaine, il n'y a pas de fin de semaine dans ça, c'est 24 heures par jour?

365 **M. BENOIT VIENS :**

Il faut comprendre qu'on ne contrôle pas... C'est les deux lignes de chemin de fer, le CN et le CP, qui viennent porter dans notre cour de triage leurs convois. Nous, on peut essayer de les influencer, mais c'est vraiment eux qui, en fonction de leur gestion, de leur trafic, si on veut, qui viennent porter aux heures qu'ils veulent, les convois. Mais on dit entre 60 et 80, parce que ça
370

dépend de la longueur des convois. Il y a des semaines que les convois sont un peu plus courts, donc, il y en a plus. D'autres, s'ils sont plus longs, il y en a moins.

LA COMMISSAIRE SERGE :

375

D'accord. Vous parlez aussi de 2 000 à 2 500 camions par jour dans le secteur?

M. BENOIT VIENS :

380

Pas dans le secteur de Bridge, non.

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

385

Non, c'est vraiment sur toutes les installations. Pour ce qui est du secteur Bridge-Bonaventure, je l'ai, le chiffre, mais je pense qu'on parle plus de 400...

M. BENOIT VIENS :

390

Oui, on l'avait dans l'autre présentation.

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

Tu peux continuer, là.

395

M. BENOIT VIENS :

Ce chiffre-là, c'est vraiment pour l'ensemble du port.

LA COMMISSAIRE SERGE :

400

Pour l'ensemble, O.K.

M. BENOIT VIENS :

Particulièrement pour les terminaux de conteneurs qui sont plus dans l'est.

405

LA COMMISSAIRE SERGE :

Plus dans l'est. Alors il y en aurait pareil, dans ce secteur-là?

410

M. BENOIT VIENS :

Il y en a absolument, mais dans le projet dont on parlait tantôt de rénovation du terminal Bickerdike, ce qu'on a fait, c'est qu'on a créé... on a sacrifié une partie du territoire pour créer la ligne d'attente de camions sur nos terrains et non pas dans la ville. Alors quand les camions arrivent les jeudis pour accumuler le matériel, ils sont à l'intérieur du port, ils ne sont pas à l'extérieur du port.

415

LA COMMISSAIRE SERGE :

D'accord. Et ils prennent... Est-ce qu'ils prennent Bonaventure pour s'y rendre? Comment est-ce que les camions...

420

M. BENOIT VIENS :

Ils arrivent par Bonaventure, certains arrivent par Bonaventure, effectivement, puis pour le reprendre présentement, je pense, c'est le chemin des Irlandais qui est bloqué, mais là ils sont obligés d'aller jusqu'à la rue Mill puis de revenir de l'autre côté en tournant, ou par, justement, de la piste cyclable où on pense qu'on devrait la relocaliser parce qu'il y a Postes Canada, il y a tous ces camions-là et il y a une piste cyclable et les voitures... Il y a vraiment beaucoup trop de circulation.

425

430

LA COMMISSAIRE SERGE :

Merci.

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

435 Juste pour les chiffres, on parle de 470 camions, autobus et autres véhicules par jour qui vont au terminal Bickerdike, alors c'est vraiment le lieu principal de nos opérations.

LA COMMISSAIRE SERGE :

440 Merci.

LE PRÉSIDENT :

445 Vous avez parlé de votre plan stratégique. C'est un document public?

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

Oui.

450 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que c'est possible de nous en envoyer une copie, s'il vous plaît?

M. BENOIT VIENS :

455 Oui, absolument.

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

460 Je pense qu'il y a un lien, aussi, dans l'opinion, mais on peut vérifier.

LE PRÉSIDENT :

465

S'il y a un lien, parfait, on va pouvoir y référer, merci.

Vous avez parlé de la rétrocession de terrains en 2010. Pouvez-vous, peut-être, préciser, c'est de quels terrains on parle, puis à qui, s'il y a un projet?

470

M. BENOIT VIENS :

Parfait. Je ne sais pas si on l'a... On ne l'a pas dans l'image, hein?

475

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

De quoi?

M. BENOIT VIENS :

480

L'ensemble des terrains. On l'a dans le mémoire. Comment ça fonctionne, c'est que c'est Transports Canada qui nous demande, dans un secteur qui est peut-être moins utilisé, de céder à la Société immobilière du Canada. Alors ce qu'on a fait, c'est les... toutes les parcelles dont on parlait tantôt ont été cédées. Et comment ça fonctionne, c'est qu'on n'a pas le droit... au moment où on fait la session, on n'a plus le droit de renouveler les baux. Alors les baux s'éteignent par eux-mêmes. Et là, il en reste trois sur l'ensemble des baux qu'il avait, du territoire.

485

LE PRÉSIDENT :

490

Donc, les terrains ont été cédés à la SIC.

M. BENOIT VIENS :

À la SIC, effectivement.

495 **Mme CHRISTINE BEAULIEU :**

Juste pour... Le Port de Montréal, on est une agence fédérale autonome, alors on est comme n'importe quelle entreprise, on s'autofinance, ou... on peut tout faire, sauf qu'on n'est pas propriétaire des terrains. On gère les terrains, alors c'est vraiment Transports Canada et le gouvernement fédéral qui sont propriétaires, puis qui nous dictent la façon de faire.

500

M. BENOIT VIENS :

On est vraiment fiduciaire pour Transports Canada et la Couronne...

505

LE PRÉSIDENT :

Il y avait des baux sur ces terrains-là?

510 **M. BENOIT VIENS :**

...ces terrains-là, puis, à mesure qu'ils terminent, les locataires quittent, remettent les lieux en état, et c'est versé à la SIC, qui elle, a le mandat de redévelopper, de faire soit des concours, soit des ententes de gré à gré. Mais on n'est plus là.

515

LE PRÉSIDENT :

O.K. Merci beaucoup.

520 **M. BENOIT VIENS :**

Merci.

525

Mme CHRISTINE BEAULIEU :

Merci.

530 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, on revient dans quelques instants avec l'Institut des métiers d'art.

535

Mme ISABELLE SENTENNE

Institut des métiers d'art

540 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir. Avec madame Isabelle Sentenne de l'Institut des métiers d'art, c'est bien ça?

Mme ISABELLE SENTENNE :

545

C'est bien ça. Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

550

Bonsoir. Alors, 10 minutes de présentation, suivi de 10 minutes d'échange avec les commissaires.

Mme ISABELLE SENTENNE :

555

Parfait.